

Défendre les personnels hospitaliers et la population laborieuse face à la deuxième vague constitue une urgence :

C'est pourquoi la CGT doit rompre avec le gouvernement, boycotter les comités de suivi de son Ségur et impulser la mobilisation pour l'organisation d'une puissante manifestation nationale des personnels hospitaliers :

Contre le projet de loi de sécurité sociale 2021 au moment de son passage à l'Assemblée Nationale et pour imposer le plan massif de soutien à l'hôpital public qu'exige la situation

Le Ségur et le projet de loi de financement de la sécu 2021 (PLFSS) ne sont que la poursuite de la politique de destruction de l'hôpital public de ce gouvernement.

Aux racines de la politique du gouvernement, la crise du système capitaliste

Alors qu'elles étaient embourbées dans une crise profonde depuis 2009, la survenue de la pandémie du coronavirus, et la mise à l'arrêt brutale de pan entier de de la production qu'elle a entraînée, a précipité les économies du monde entier dans la récession.

Dans tous les États qui en ont les moyens, les milliards pleuvent pour soutenir les patronats locaux et limiter les faillites en chaines. En France, où l'économie est déjà en perte de vitesse depuis de nombreuses années, celle-ci ne se maintient que par des cadeaux faramineux adressés régulièrement par le gouvernement à la grande bourgeoisie, comme en témoignent notamment les milliards d'allègement fiscal au titre du CICE, pérennisé en 2019.

Suite au nouveau développement de cette crise, le gouvernement Macron-Castex accourt de nouveau au chevet de son maître avec un plan de relance chiffré à 100 milliards d'euros.

Castex le dit lui-même, ce sont les capitalistes qui en seront les bénéficiaires, non les « ménages » : « Les revenus des ménages ont été préservés dans la crise (...) La priorité assumée va donc au soutien assumé à l'offre et à l'investissement productif ».

Ce plan comporte de nombreuses mesures ayant la même finalité : 20 milliards d'allègements fiscaux supplémentaires sur les impôts de production, baisse de l'impôt sur les sociétés de 27,5 % en 2021, chômage partiel classique reconduit jusqu'au 1er novembre. La jeunesse est offerte en pâture via un plan de surexploitation qui prévoit la création de 300 000 contrats d'insertion, dont le salaire sera payé à hauteur de plus 400 € par mois par l'État, avec une prime de 4000 € pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans, ainsi que de 100 000 services civiques, sous-payés à hauteur de 580 € par mois.

Mais ces largesses vis-à-vis du patronat et la crise du capitalisme ont un coût : un déficit budgétaire qui s'établit selon les prévisions récentes à 195,2 milliards d'euros (contre 93,1 milliards en 2019, solde déjà jugé très conséquent). La dette publique française a fait un bond historique à 114,1% du PIB. C'est la plus forte progression depuis 1995 et que l'Insee publie cet indicateur.

Ce coût, le gouvernement français entend clairement le faire payer aux travailleurs et à la jeunesse.

L'organisation méthodique de la faillite de l'hôpital public et du système de santé français

C'est dans ce cadre qu'a été organisée méthodiquement la situation de faillite de notre système de santé. Les enjeux en matière d'économie de la santé sont doubles : diminuer sa part dans la dépense publique et ouvrir un marché potentiellement très lucratif aux investissements privés.

La situation de la santé s'est donc caractérisée depuis les années 70' par une succession de politiques d'austérité visant à calquer le fonctionnement de l'hôpital sur celui d'une entreprise privée (avec la logique de rentabilité et d'efficacité économique d'où découle l'aggravation progressive des conditions de travail des soignants) et à l'autonomiser financièrement afin de diminuer sa part dans le budget de l'Etat et de la sécurité sociale.

C'est ainsi que les plans « Hôpital » 2007 et 2012 ont fini de consacrer la dépendance des hôpitaux au système bancaire en privilégiant « le levier de la dette pour financer un plus grand nombre d'opérations ».

Le résultat est sans appel : la dette des hôpitaux a explosé en 15 ans (de 8,3 milliards d'euros en 2002 à 29,8 milliards en 2016), paralysant toute possibilité d'investissement. La rationalisation des coûts a entraîné la fermeture de 7 % des hôpitaux entre 2013 et 2017, d'une maternité sur trois entre 1996 et 2016, la suppression de 100 000 lits en 20 ans (plus de 15 %). Selon le journal « Marianne », ce seraient également 40 % des lits de réanimation qui auraient disparu en 30 ans.

Concernant le travail des soignants, entre 2005 et 2009 l'activité a augmenté de 11 % dans le secteur hospitalier alors que l'emploi n'a lui progressé que de 4 %, induisant par là même une surcharge de travail évidente.

Aujourd'hui, en plein cœur de la deuxième vague de l'épidémie de coronavirus, le gouvernement maintient son cap de l'austérité en refusant la création du moindre lit supplémentaire. En résulte une saturation complète du système hospitalier, notamment au niveau des soins intensifs, dont les soignants et les patients sont les premières victimes.

Alors que le projet de budget chiffre les dépenses sanitaires liées au Covid à 300 millions d'euros en 2021 alors qu'elles se sont pour l'instant élevées à 3 milliards en 2020 (ce qui donne une idée de la mesure du désengagement du gouvernement), les hôpitaux déclenchent un à un les Plans Blancs pour se donner la possibilité de rappeler les personnels en congé comme renfort, et se préparent à réutiliser les étudiants en médecine et en infirmerie comme manne de personnels sous-payés.

La politique du gouvernement face à la deuxième vague du coronavirus doit être dénoncée sans détour

Cette politique est entièrement cadrée par l'objectif de ne pas déboursier un centime de plus pour soutenir l'hôpital et les soignants, quitte à se lancer dans une politique de stigmatisation vis-à-vis notamment de la jeunesse pour faire reposer sur elle la responsabilité de la situation sanitaire !!

C'est exactement le sens de la mesure de couvre-feu annoncée par Macron le 14/10. Son choix signifie très clairement pour la population laborieuse qu'elle doit poursuivre le travail coûte que coûte, alors que c'est un pan entier de sa liberté qui est hypothéquée. Le message adressé au travailleur est : « bosse et rentre chez toi ». A côté de cela tout est fait pour gêner le moins possible le fonctionnement des entreprises, le télétravail n'étant même plus encouragé qu'à demi-mot.

Par ailleurs, le discours de Macron indique que sa volonté est toujours de ne débloquer aucun moyen supplémentaire pour l'hôpital, mais bien de tenter de faire diminuer l'afflux des malades vers le système de santé par des mesures liberticides dont l'hypocrisie est sans borne (comment croire que le virus se transmet si facilement dans les soirées étudiantes et si peu dans les transports en commun ???). Là encore l'objectif du gouvernement est de reporter sa responsabilité dans la crise sanitaire sur la jeunesse et les travailleurs en critiquant de façon honteuse la façon dont ils se comportent dans leur vie privée.

Le Ségur de la santé : la poursuite du cap donné par le plan « hôpital 2020 »

Ce nouveau plan, vendu sous l'annonce d'une augmentation de salaire de 180 €/mois pour une partie des personnels (augmentation qui ne contrebalance même pas la perte de pouvoir d'achat induite par des années de gel des points d'indice, et qui constitue en réalité le prix à payer par le gouvernement pour faire passer sa réforme), constitue sans appel une nouvelle attaque pour dégrader les conditions de travail des soignants.

Cet accord ouvre la voie à des négociations locales se fixant explicitement pour objectif de remettre en cause les 35 heures et les temps de repos quotidien sur le modèle des négociations d'Accords de Performance Collectifs qui se généralisent dans l'industrie, entérine la responsabilisation des équipes en cas d'absence dans leur service pour assurer la continuité des soins, la refonte du système des primes en un versement unique individualisé (avec les perspectives de pression sur les agents que cela comporte, etc.).

Par ailleurs, il comprend une large enveloppe adressée au système de santé privé lucratif, ainsi que l'introduction d'une rémunération des agents du public à l'intéressement. Cette dernière mesure indique la logique de rentabilité qu'entend poursuivre ce gouvernement, et sa volonté d'harmoniser les logiques managériales sur celles du privé.

Quant aux 19 milliards qui sont mis en avant pour « permettre le financement des investissements utiles », il s'agit d'une arnaque complète. Sur ces 19 milliards il y a 13 milliards de reprise de la dette qui vont être payés par un allongement de la durée de vie de la CRDS (contribution pour le remboursement de la dette sociale), c'est à dire par la population laborieuse.

Le PLFSS 2021 prolonge cette politique en pratiquant 4 milliards de coupes supplémentaires dans l'assurance maladie en pleine pandémie, dont 800 millions en refoulant davantage de malades de l'hôpital (développement des alternatives à l'hospitalisation et 1 milliard par des économies supplémentaires sur les prescriptions médicales).

En présentant le PLFSS le gouvernement a d'ailleurs précisé que sur les 13 milliards de transfert de dette des hôpitaux mis en avant pour faciliter la signature du Ségur par les directions syndicales, à hauteur de 10,2 milliards ce seraient les ARS qui auraient la main afin de n'effectuer de reprise de dette des hôpitaux uniquement si ceux-ci s'engagent dans des accords pour « adapter leur activité aux besoins territoriaux de santé ». Un pur chantage pour leur faire accepter les restructurations, c'est-à-dire l'austérité.

Concernant l'embauche de 15 000 personnels pour l'hôpital public, seule la moitié correspond à de réelles créations de postes, l'autre moitié correspondant à des recrutements de personnels sur des postes qui n'étaient jusque-là pas pourvus !!! Comment croire que les soignants vont soudainement postuler à ces postes qu'ils fuient déjà étant donné la dégradation insupportable de leurs conditions de travail.

Pour couronner le tout, le gouvernement a publié le 10/09 un décret autorisant le licenciement des personnels hospitaliers titulaires en cas de suppression de postes !!! Outre la violence inédite d'un tel décret, qui constitue une attaque portée contre l'ensemble de la fonction publique, il augure très mal de la réalité de la création de postes à l'hôpital public !!

Au sujet du nombre de lits, il est annoncé suite au Ségur 4000 lits supplémentaires, mais seulement à la demande « pour que les établissements puissent s'adapter à la suractivité saisonnière ou épidémique ». Une sinistre blague si l'on considère que ce n'est pas moins de 100 000 lits qui ont été supprimés dans les hôpitaux français au cours 20 dernières années. Cela ne couvre qu'à peine les 3400 lits supprimés pour la seule année 2019.

La responsabilité des directions syndicales dans la poursuite du plan du gouvernement

Il faut le dire, la responsabilité de des directions syndicales, dont celle de notre CGT, est importante dans le dispositif qui a permis au gouvernement d'aller au bout de son attaque : elles ont répondu systématiquement présent aux invitations d'Edouard Philippe pour siéger au Ségur de la santé, refusant de mobiliser les soignants dès le début du processus, préférant relayer la communication du gouvernement qui voulait faire croire aux personnels de la santé qu'il y avait là quelques avancées à gagner pour eux.

La direction prise par le Ségur de la santé ne faisait pourtant pas l'ombre d'un doute : la nomination de Nicole Notat à la tête de ce Ségur, dont la carrière à la CFDT est marquée par son soutien au plan Juppé en 1995 (attaque contre les régimes spéciaux, allongement de la durée de cotisation des fonctionnaires, réforme de la sécurité sociale), était un premier signal clair. L'est encore plus le discours introductif du premier ministre Edouard Philippe qui déclarait le 25 mai : *« Ce que je crois, c'est que la crise exige de nous, non pas nécessairement de changer de cap, mais très certainement de changer de rythme. »*.

Pourtant, les organisations syndicales ont siégé jusqu'au terme des négociations. Alors certes notre CGT n'a pas signé en s'appuyant notamment sur le fait que le Ségur constitue un outil pour aller plus loin dans les restructurations. Mais elle a participé jusqu'au bout, légitimant ainsi le Ségur, ce qui a permis à d'autres (en particulier FO) de signer. Ce n'est qu'à leur issue que les directions syndicales ont appelé les soignants à manifester (non pas pour le retrait du plan du gouvernement, mais pour « peser sur les négociations ») dans un combat perdu d'avance au cœur de l'été, à coup de journées d'action espacées de quinze jours chacune.

Aujourd'hui, en même temps qu'elle vote contre le projet de loi de financement de la sécu 2021 (PLFSS 2021) dans les caisses nationales d'assurance maladie, la direction de la CGT intente une action en justice pour participer au comité de suivi de l'accord du Ségur de la santé. Mais comment est-il possible de combattre le projet de budget tout en participant à l'application des réformes mortifères dont il est l'outil ?

Il faut en finir avec ces faux semblants !

Il y a maintenant urgence : il faut immédiatement rompre avec le gouvernement, c'est à dire boycotter le comité de suivi du Ségur et impulser la mobilisation unie des personnels hospitaliers contre le PLFSS et pour un plan massif de soutien de l'hôpital public

Les personnels hospitaliers voient arriver en ce moment la deuxième vague de l'épidémie, qui résulte fondamentalement du choix de la bourgeoisie d'imposer le retour au travail des salariés, accablés par le constat que le dénuement de l'hôpital et des personnels est encore aggravé par rapport à la première vague, que les moyens pour faire face ne sont toujours pas là. De nombreux témoignages démontrent que les personnels hospitaliers ne supportent pas l'idée de revivre la situation qu'ils ont connue au printemps.

Ce constat, qui constitue en soit une condamnation sans appel du Ségur de la santé, appelle des réponses claires :

Pour défendre les personnels hospitaliers et l'ensemble de la population laborieuse en donnant enfin à l'hôpital public et au système de soins les moyens de faire face à l'épidémie, il faut rompre tout soutien, toute participation à la mise en œuvre de la politique de destruction de l'hôpital via les comités de suivi du Ségur et affronter ce gouvernement qui va soumettre cet automne le projet de loi de financement de la sécu 2021. Il faut impulser une mobilisation nationale, une puissante manifestation nationale des personnels hospitaliers pour faire reculer le gouvernement, et imposer enfin le plan massif de soutien de l'hôpital public qu'exige la situation.

Voilà ce qu'exige la défense des personnels hospitaliers et de la population laborieuse !

C'est de la responsabilité de notre CGT d'agir dans ce sens, d'imposer par la mobilisation des personnels le front uni des organisations syndicales pour faire reculer le gouvernement et imposer la satisfaction de ses revendications :

- **L'Annulation de la dette de l'hôpital, sans condition ni contrepartie**
- **Un plan massif de soutien à l'hôpital public**
- **L'embauche massive de personnels soignants**
- **La revalorisation des salaires de l'ensemble des travailleurs de la santé, et indexation de ceux-ci sur l'inflation**

Le 16/10/2020